

Compte-rendu du Conseil des Enseignements du mercredi 2 avril 2025

Membres votants présents : Darine Abi Haidar (jusqu'à 12h30), Atef Asnacios, Florent Baboux, Mathilde Badoual, Yves Chanteux (à partir de 10h20), Christophe Coste, Alexandre Creusot (jusqu'à 12h20), Cécile de Hosson (jusqu'à 12h15), Matthias González, Sylvie Hénon, Irena Nikolic, Francesco Nitti, Charlotte Py (jusqu'à 12h20), Sébastien Rodriguez, Alain Sacuto (jusqu'à 10h30)

Membres votants représentés : Anne Anthore (par Matthias González), Francesca Carosella (par Francesco Nitti), Yves Chanteux (jusqu'à son arrivée, par Matthias González), Kristina Davitt (par Sylvie Hénon), Nicolas Desprat (par Sylvie Hénon)

Membres votants excusés : Simona Mei, Benjamin Thiria

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Raphaël Galicher, Nicolas Loisel, Souad Namane

Matthias González est président de séance

Florent Baboux est secrétaire de séance

=====

Ordre du jour :

1. Entretiens pour responsabilité magistère - vote
2. Retour des questionnaires L (Nicolas et Sylvie)
3. Campagne tarifs DU-DIU-FQ - vote
4. Demandes CPP - vote
5. Demandes - vote
 - 5.1 heures MEEF (Nicolas Décamp)
 - 5.2 heures ICFP (Francesco)
 - 5.3 heures STEP'UP
 - 5.4 création PCC remédiation L1 oui-si (Mathilde)
 - 5.5 modification maquette L (Mathilde – sous réserve)
6. Discussion durée des responsabilités (sous réserve)
7. Points divers

=====

La séance débute à 9h35.

1. Entretiens pour responsabilité magistère - vote

Les deux candidat·es à la responsabilité du magistère, Valentin Cambier et Sarah Houver, présentent successivement leur candidature.

Valentin Cambier se présente : recruté en 2023 au sein du laboratoire MPQ, il s'est engagé tôt dans les responsabilités pédagogiques avec notamment la prise en charge d'un CM de L3 (Optique ondulatoire) ; il présente sa motivation particulière pour le magistère et les points de travail pertinents selon lui pour les années à venir.

S'ensuit une discussion avec le CENS, portant notamment sur les différentes facettes de la responsabilité (au-delà du recrutement), la problématique de la proportion entre étudiant·es venant d'UPCité et étudiant·es venant d'autres formations (actuellement, 2/3 viennent de classe prépa), les perspectives pour promouvoir les candidatures internes, la question de la pertinence de maintenir un groupe spécifique pour le magistère, et l'articulation avec les autres formations sélectives (DLPM et DLPC notamment).

Sarah Houver présente ensuite sa candidature : recrutée en 2020 au laboratoire MPQ, son parcours pédagogique l'a menée notamment à prendre la responsabilité des séminaires de magistère depuis l'année dernière, ce qui lui a permis de prendre une bonne connaissance de ce parcours et des problématiques qui peuvent être propres à ces étudiant·es. Parmi les points de travail pour les prochaines années, elle souhaiterait renforcer le suivi des étudiant·es, notamment pour les aider dans la recherche de leur stage, favoriser les recrutements d'étudiant·es de L2, et ouvrir la communication sur l'offre de magistère vers davantage d'établissements.

S'ensuit une discussion avec les membres du CENS qui porte sur des points analogues à ceux abordés avec le premier candidat.

Le CENS discute ensuite les deux candidatures, jugées toutes deux très solides. Les membres apprécient particulièrement l'engagement et la motivation de jeunes collègues récemment recruté·es à assumer des responsabilités pédagogiques. Il est difficile de départager les deux candidat·es, qui avec des profils différents ont tous deux convaincu le CENS de leurs qualités pour prendre cette responsabilité. Parmi les différents avis échangés, la candidature de Sarah Houver ressort avec un poids légèrement supérieur et est donc choisie au consensus général. Le CENS tient toutefois à souligner la qualité de la candidature de V. Cambier et exprime son intérêt pour sa future candidature à une autre responsabilité.

Vote : unanimité

10h30

2. Retour des questionnaires L

Sylvie Hénon présente les résultats pour la L3 du questionnaire soumis aux étudiant·es pour l'évaluation des UE. Le taux de retour moyen est de 24% (soit une quinzaine d'étudiant·es) ; toutefois la majorité des responsables d'UE ont coopéré pour accompagner cette initiative et on peut espérer qu'une fois la démarche amorcée, elle sera pérennisée et gagnera en adhésion et en participation de la part des étudiant·es. Le « taux de satisfaction » global (réponse « globalement oui » à la question « De manière générale, je suis satisfait.e de cette UE ») est en moyenne de 67% (il varie entre 50 et 100%).

Cécile de Hosson rappelle que le but de ce questionnaire n'était pas l'évaluation des enseignant·es, mais plutôt une meilleure compréhension des problématiques des étudiant·es afin d'améliorer nos pratiques d'enseignement. Elle précise qu'un objectif était également de croiser les variables afin d'étudier par exemple l'impact d'éléments sociologiques, ou pratiques comme le temps de trajet quotidien des étudiant·es, mais qu'une étude fine est pour l'instant difficile en raison du taux de réponse modéré, que l'on espère voir s'améliorer à l'avenir.

Mathilde Badoual fait ensuite part du retour de Nicolas Desprat sur le questionnaire de L1-L2 ; Nicolas constate également une faible participation et soulève la question, pour certaines UE comme MTU (Méthodologie du travail universitaire), de rendre obligatoire la réponse au questionnaire pour valider l'UE (la possibilité de faire remplir le questionnaire au début de l'examen final de chaque UE est également évoquée par les membres du CENS). Nicolas et Mathilde discutent également la possible redondance entre ce questionnaire et le Conseil Etudiant déjà mis en place, mais il semble que les démarches soient différentes et complémentaires donc intéressantes à conserver simultanément, comme le soulignent également plusieurs membres du CENS.

Dans la continuité de remarques de Sylvie et Francesco, Cécile suggère qu'il pourrait être pertinent de placer le questionnaire avant l'examen final afin d'éviter que ce dernier n'influence les réponses des étudiant·es. Cela impliquerait certes une perte d'information, avec une section du questionnaire dédiée à l'évaluation qui deviendrait caduque, mais les bénéfices de cette approche pourraient compenser cet inconvénient. Plusieurs membres du CENS s'expriment également en faveur de cette option.

Il est donc décidé collectivement d'adopter cette approche pour la suite, en l'appliquant dès l'évaluation à venir du deuxième semestre.

10h55

3. Campagne tarifs DU-DIU-FQ

Matthias présente ce point, et rappelle que le CENS avait reçu l'année dernière les responsables des différentes formations concernées (cryogénie, serre connectée...) pour les présenter et valider les tarifs proposés. Matthias indique qu'aucune demande de modification des tarifs n'a été formulée cette année. Le CENS valide donc leur maintien.

10h55

4. Demandes

4.1 Heures ICFP

Francesco Nitti présente la demande qui porte, au sein du parcours « Physique quantique » du M2 ICFP, sur 36h de cours/TD en Information Quantique qui seraient réalisées par Pérola Milman, et 14h de TD en Optique quantique qui seraient réalisées par Florent Baboux.

11h

4.1 Heures MEEF

Anne ne pouvant être présente, Nicolas Décamp a été invité au CENS pour ce point spécifique. Il présente la formation MEEF et les différents changements en cours et à venir, en lien avec la réforme qui va avancer le concours en L3 à partir de 2026.

Le master compte actuellement 1 groupe à UPCité (où le master est porté à la fois par les UFR de physique et de chimie) et 2 groupes à SU. UPCité a affecté cette année ~1000 heures au master (375h chimie, 625h physique).

Nicolas souligne que la formation fonctionne très bien, avec un très bon taux de réussite (taux d'admis sur présents supérieur à 75% ces 4 dernières années). Cependant, l'implémentation de la réforme précédente, sous le régime de laquelle nous fonctionnons actuellement (avec concours au niveau M2 jusqu'en 2027, et mise en place du concours en L3 à partir de 2026), fait craindre une baisse des effectifs en M2 pour l'année prochaine, avec une estimation de 6 étudiant-es inscrits. Dans ces conditions, Nicolas et Anne proposent, en lien avec le contexte de demande de restriction budgétaire émanant de l'Université, la réduction de 73.5 heqTD. Cette réduction proviendrait de l'UE MSDD (qui prépare à l'épreuve sur documents), dont les 6 étudiants (pressentis) UPCité pourraient rejoindre les groupes SU (libérant ainsi totalement notre engagement dans cette UE), et de l'UE de Leçon de physique, dont l'encadrement passerait de 2 à 1 enseignant.

Mathilde demande s'il pourrait être pertinent de réaffecter une partie des heures ainsi libérées vers EPC ; Nicolas confirme que cela pourrait être intéressant, mais que les prévisions restent pour l'instant difficiles du fait des incertitudes restantes sur l'implémentation de la nouvelle réforme (avec notamment la période de coexistence entre les deux régimes du concours). Le ministère demande d'adapter dès 2025 la L3 (avec l'introduction d'un module de préparation au concours) tandis que la L2 ne serait modifiée qu'en 2026 -- alors que d'un point de vue pédagogique une adaptation simultanée des deux années dès 2025 semblerait plus cohérente. Nicolas discute également différents points d'interrogation pour les années à venir, concernant notamment la présence d'expériences au concours, le devenir des étudiant-es qui n'obtiennent pas le CAPES en fin de L3 (mais valident néanmoins leur année de L3), et le fait de savoir si l'INSPE continuera à solliciter notre participation dans la future organisation.

4.2 Heures STEP'UP

Cette demande porte sur 4.5 h pour un cours sur la détection des ondes gravitationnelles au sein de l'ED STEP'UP (cours actuellement assuré par D. Steer).

11h35

4.4 Création PCC remédiation L1 oui-si

Mathilde présente cette demande de création de PCC associée à la mise en place à la rentrée 2026 du parcours de Remédiation L1 pour les étudiant-es que nous admettrons comme « oui-si » sur Parcoursup. Il s'agirait essentiellement d'un groupe de TD qui suivrait la L1 en deux ans, avec des UE spécifiques (trois au S1, une au S2), et un dédoublement de certaines UE entre les deux semestres.

La responsabilité est analogue à celle d'une responsabilité de parcours avec notamment un travail, en partenariat avec le responsable L1-L2, de coordination des équipes pédagogiques, de gestion de la rentrée, de l'emploi du temps, des jurys, de participation aux salons et un rôle de conseil vis-à-vis de la commission d'admission Parcoursup. Spécifiquement, pour cette première rentrée s'ajoutera bien sûr tout le travail de mise en place du parcours.

La PCC proposée est de 24h.

Le ou la responsable pour ce nouveau parcours devant être choisi rapidement, le CENS donne son accord pour que les candidatures soient examinées en petit comité (Mathilde, Matthias, Atef) comme c'est le cas pour les masters.

Vote sur l'ensemble des demandes d'heures : unanimité

11h55

4.5 Modification maquette L

Mathilde présente les dernières petites modifications (approuvées) qui concernent, en plus du changement de nom de certaines UE (« Remise à niveau » changé en « Renforcement »), le dédoublement de l'UE de Math 2 (initialement seulement au S2) qui sera désormais ouverte également au S1 pour les étudiant-es du parcours « oui-si ».

La Faculté indique cependant que la possibilité, qui avait été envisagée, pour les étudiants de L1 « classique » juste en-dessous de la note plancher de profiter du dédoublement de certaines UE du parcours « oui-si » pour repasser cette UE au semestre suivant, sans devoir attendre un an, semble plus difficile à mettre en place que prévu (notamment car elle donnerait 4 chances par an, au lieu de 2, à un étudiant pour réussir une UE) ; ce point reste en attente de clarification.

Vote sur les modifications de maquette : unanimité

12h

5. Demandes de CPP

Matthias rappelle les critères d'évaluation des CPP. Il nous est demandé un avis (très favorable, favorable ou défavorable) et un classement des demandes au sein de chaque rang ; sont à examiner cette année une demande rang A et une demande rang B, ce qui règle automatiquement la question du classement.

Matthias présente ensuite les deux demandes :

Alain Sacuto : demande d'un semestre de CPP pour la traduction en anglais du 1er tome de son livre *Physique quantique des matériaux* (déjà écrit en français, 416 pages) et le début de l'écriture du 2nd tome, qui sera accompagné de tutoriels vidéos.

Tristan Beau : demande de 2 semestres de CPP pour la création d'une formation en distanciel payante pour préparer l'agrégation interne, avec notamment la réalisation de films pédagogiques présentant des cours, exposés de type concours et expériences accessibles aux personnes ne pouvant venir sur Paris (régions ou Outre-mer). Il s'agit d'un projet inter-UFR avec Audrey Guerlin (UFR Chimie), responsable de l'agrégation interne option chimie (qui ouvrira en 2026).

Le CENS discute ensuite ces deux propositions.

Yves Chanteux mentionne que la demande de Tristan se situe dans la continuité de sa responsabilité de l'agrég interne, et qu'elle est très pertinente car il y a une liste d'attente importante à l'inscription à notre formation d'agrég interne. Cécile souligne que les deux projets, quoique très différents, sont tous deux très pertinents ; pour le projet de Tristan, elle ajoute que la formation pourrait également intéresser des parisiens dont l'emploi du temps n'est pas compatible avec une formation en présentiel ; pour le projet d'Alain, elle rappelle

qu'une vulgarisation de bonne qualité faite par des chercheurs spécialistes est toujours une ressource précieuse qu'il faut encourager.

Les autres membres du CENS évaluent également très positivement ces deux demandes.

Décision : un avis très favorable est donné à chacune.

Tristan avait demandé qu'en cas d'obtention des 2 semestres de CPP demandés, un semestre soit reversé à Julien Browaeyns qui participera activement au projet. Mais les textes ne prévoyant pas officiellement un tel partage, le CENS ne peut valider cette demande en l'état.

12h20

6. Discussion durée des responsabilités

Matthias présente les avantages (faire tourner les responsabilités, injecter du « sang neuf » périodiquement) mais également les possibles inconvénients (lourdeur de la mise en place, difficulté pour trouver un pool suffisant de volontaires pour les responsabilités).

Raphaël et Matthias ont traité les données de la Foire concernant les responsabilités depuis 2008, pour établir quelques statistiques ; la durée moyenne des responsabilités (en retirant certaines responsabilités spécifiques courtes) est actuellement de l'ordre de 4 ans, ce qui correspond déjà à l'ordre de grandeur envisagé si l'on devait établir une règle. Il peut exister ponctuellement des situations problématiques pour certaines responsabilités mais elles sont rares.

Le CENS discute de différentes implémentations possibles d'une limite de durée des responsabilités, mais conclue à la lourdeur de mise en place et préfère conserver la souplesse du fonctionnement actuel, qui n'interdit pas de traiter au cas par cas des situations qui pourraient poser problème.

Matthias indique qu'il serait cependant intéressant d'avoir une visibilité sur le site de la Foire des responsabilités et de leur ancienneté.

7. Points divers

Planning et réservations de salle 2025-2026

Matthias rappelle la nécessité, suite à la demande de Souad, de faire remonter les contraintes horaires et disponibilités, ainsi que les besoins en salles et équipements, en vue des réservations pour 2025-2026 ; très peu de contraintes ont été communiquées par les collègues pour l'instant, il est nécessaire d'obtenir davantage de retours, et impérativement d'ici la fin de cette semaine.

Campus ouvert Circle U

Matthias présente ensuite une information transmise par Anne Anthore et provenant de la CFO du 14/03/25, où a été présenté le Campus ouvert Circle U, avec un « catalogue de cours qui peuvent être proposés en UE libre aux étudiant·es et qui comptent pour de la mobilité sortante », ainsi que « la possibilité de proposer des cours (en ligne principalement) pour accueillir des étudiants de Circle U en mobilité entrante et enrichir le catalogue. » ; d'autres actions pédagogiques sont également proposées (écoles d'été, conférences...).

Responsabilité M2 agrégation externe : Christophe Voisin a été désigné pour cette responsabilité.

Responsabilité M1 MEEF : aucune candidature pour l'instant, une dernière piste est à l'étude.

Réforme du MEEF (qui impacte également EPC) : un mail de Marie-Agnès Sari du 25/03 confirme la création d'une mention de Licence Professeur-e des Ecoles, avec recrutement au niveau L3 ; il est prévu une réunion avec l'INSPE le 9 avril.

Calendriers universitaires 2025-26 : un retour nous est demandé par la faculté le 5 mai pour passage en CFO du 16 mai.

La séance est levée à 12h40.